



Compte rendu de réunion du Conseil de développement Lundi 12 avril 2010

Le Conseil de développement du Syndicat du Pays de Beauce s'est réuni le lundi 12 avril 2010 à 18h30 à Voves.

Étaient présents :

Mme Sophie Barrois, Présidente du Conseil de Développement
Mme Christine de Cambray, Académie de destination
Mme Eliane Rivray, Familles Rurales
Mme Bernadette Vassort, ADMR28
Mme Annie Constantin, Association les Amis de l'abbaye de Nottonville
M. Michel Doublet, Eure et Loir Nature
M. Hervé Pelletier, UFOLEP
M. Roger Robert, élu Chambre de Métiers
Mme Sylvie Fontaine, DGS Com. de Com. de la Beauce Vovéenne
M. Michaël Nicolas, Coordonnateur enfance jeunesse Com. Com. de la Beauce Alnéoise
M. Cédric Lascombe, Coordonnateur enfance jeunesse Com. Com. Beauce de Janville
Mme Stéphanie Jousset, animatrice du Pays de Beauce

Ont demandé à être excusés :

M. Samir Abdulac, CAUE
M. Bernard Guernet, SI du canton d'Orgères
Mme Danielle Hardouin, Association Tourisme vert
M. Patrice Denizet, chef d'entreprise
M. Patrick Rassinoux, CCI28
M. Yves Hurbault, propriétaire de gîte rural
M. Pierre Mutin, UNA Eure et Loir

Mme Barrois remercie les membres présents et demande l'approbation du dernier Compte rendu (1^{er} mars 2010).

Mme de Cambray demande où en sont les démarches avec le CAUE et l'association Terre de Beauce pour intégrer une dimension architecturale et paysagère (en lien avec les fiches architecturales et paysagères) dans les visites de villages.

Le contact a été pris avec le CAUE mais compte tenu de la charge de travail occasionnée par l'organisation de l'AG du CAUE et du 30^{ème} anniversaire (le 30 avril), Stéphanie Jousset n'a pas pu obtenir de rendez-vous. Elle reprendra contact dès la 1^{ère} semaine de mai.

Le compte rendu est approuvé.

Sophie Barrois ouvre l'ordre du jour qui est consacré spécialement à la thématique de l'enfance et de la jeunesse sur le Pays de Beauce : quels besoins et quelles attentes pour les 0-18 ans ?

Pour cette réunion spéciale, les animateurs enfance-jeunesse des communautés de communes ont été invités.

Mme Barrois présente le diaporama de synthèse de l'étude sur les besoins en encadrement de la jeunesse (document joint) qui avait été réalisée par la FRMJC en 2004. de cette étude est né la création de la Halte garderie itinérante sur la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne.

Stéphanie Jousset présente ensuite un état de l'offre en matière de structures d'accueil collectives (diaporama joint).

À l'issue de ces 2 présentations il est demandé aux participants de s'exprimer sur leur ressenti des besoins des jeunes et sur des pistes d'actions à mettre en place ou à développer :

- Il faut créer des **synergies éducatives** en développant les **partenariats**. Il faut mixer les activités entre elles pour attirer plus de jeunes : sport + culture fonctionne plutôt bien. Il faut faire évoluer la demande des jeunes : spontanément les activités culturelles ne ressortent pas dans les besoins. Mais si on leur propose une activité sportive couplée à une activité culturelle alors là cela fonctionne.
- Selon les communautés de communes, les besoins ne sont pas exprimés de la même manière : sur la CCBV il y aurait une forte demande pour occuper les **12-17 ans**, alors que sur CCBA et CCBJ les besoins sont plutôt bien satisfaits même si le nombre de places d'accueil reste limité.
- En revanche la tranche d'âge qui semble difficile à toucher est la **tranche 8-12 ans** car c'est la transition entre la petite enfance et l'enfance : c'est difficile de proposer des activités appropriées à cette tranche d'âge.
- **Les activités sur temps périscolaire** sont intéressantes à développer mais se pose le problème de la mobilité. Il existe sur certaines communautés de communes un ramassage organisé pour certaines activités ou pour les vacances scolaires. Mais cela reste ponctuel. L'expérience du taxi car sur la CCBV est à souligner : transport à la demande pour les activités UNSS.
- Il est important aussi de redorer l'image du « **local jeune** » ou Maison des jeunes. Il en existe 2 sur le Pays : 1 à Toury et 1 à Auneau. Mais le local n'est pas une finalité en soi : il doit y avoir un projet d'animation autour et de partenariats avec les associations locales.
- Les **stages** organisés par le Pays de Beauce (Boxe, magie, cirque) ont été jugés comme une bonne initiative : cela a plus ou moins bien fonctionné selon les canton, notamment à cause d'une politique tarifaire inégale. Les stage de Boxe ont particulièrement bien plu car il s'agissait d'une activité non pratiquée sur le Pays de Beauce et par conséquent les stagiaires étaient au même niveau de connaissance de cette pratique.
- Sur la tranche d'âge **0-6 ans**, il y a peu d'activités proposées. Il faudrait développer les activités d'éveil sportif, de motricité... qui pourraient être organisées dans les salles polyvalentes des communes afin de bien mailler le territoire.

Quels enjeux sur le Pays de Beauce ?

Il faut se poser la question « A quelles fins veut-on mettre en place des actions en direction de la jeunesse ? »

- est-ce pour occuper la jeunesse ?
- est-ce pour mettre en place un véritable système éducatif ?

Bien évidemment il faut viser le 2^{ème} objectif.

Il ressort également l'importance d'associer les jeunes aux prises de décisions que ce soit dans les associations, les conseils municipaux... Néanmoins, on remarque que sur le Pays de Beauce il n'y a plus de conseils municipaux de jeunes.

Les actions d'animation proposées par le Pays de Beauce sont à renouveler mais elles doivent s'inscrire dans un projet éducatif plus global pour toucher le maximum de jeunes.

La prochaine réunion sera consacrée à l'approfondissement de ces enjeux.

A faire d'ici la prochaine réunion :

- Recenser les animations à destination des 0-3 ans.
- Connaître les animations proposées par les associations du territoire comme les Familles Rurales,

Mois de l'ESS 2010 et semaine européenne de la réduction des déchets

Sophie Barrois présente le diaporama du bilan du mois de l'ESS 2009, qui avait été présenté devant le Bureau du Pays de Beauce le 30 mars dernier (fichier joint).

Faute d'avoir pu participer à la réunion de lancement du mois de l'ESS 2010 Mme Barrois interroge les membres du Conseil de Développement pour savoir si ils souhaitent que l'opération soit reconduite en

2010 ou si il jugeraient plus pertinent de ne s'inscrire que dans lme cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets.

Compte tenu du thème qui avait été proposé au Conseil de Développement à la réunion du 1^{er} mars : le compostage, il s'avère qu'on s'intégrerait plus dans le semaine de la réduction des déchets.

Mais pour avoir le temps de bâtir un projet solide avec les écoles, les associations, les entreprises... autour du compostage, il est finalement proposé de ne rien organiser en 2010 et de réfléchir à une participation plus étoffée en 2011 avec un vrai projet à mettre en œuvre sur la durée.

L'ordre du jour est épuisé à 20h25.

Mme Barrois remercie les participants.